

Selon les objectifs de Katimavik, nous recherchons des chefs de groupe capables de travailler dans les deux langues et près de la nature.

J'ai moi-même examiné attentivement la demande de M. Webb et il m'a semblé qu'en ce qui a trait au deuxième critère, le fait qu'il ait passé trois ans dans les Forces armées, qu'il ait voyagé partout dans le pays à titre de représentant commercial, de gestionnaire de la production et de gestionnaire de la circulation, qu'il ait passé trois ans à Calgary, en Alberta, comme recrue dans les Forces armées et ensuite trois ans en Allemagne, aurait dû pousser les responsables de Katimavik à lui accorder au moins une entrevue.

Pour que l'affaire n'en reste pas là, j'ai demandé à M. Webb de poser sa candidature à l'autre poste, celui de coordonnateur de district. Il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un poste à Toronto, en Ontario. Selon l'annonce, le titulaire travaillerait dans un district englobant l'agglomération urbaine de Toronto et les environs. M. Webb a donc postulé le poste de coordonnateur de district, mais on ne lui a même pas accordé d'entrevue pour la raison suivante:

A cause du grand nombre de demandes reçues par notre organisme à la suite de l'offre d'emploi en vue de combler le poste de coordonnateur de district, nous avons dû procéder par élimination pour que les candidats convoqués à l'entrevue ne soient pas trop nombreux.

Cette réponse m'a poussé à me renseigner sur les qualités requises pour postuler un emploi à Katimavik. J'ai communiqué avec OPCAN, l'organisme qui s'occupe de Katimavik. J'ai aussi parlé à certains fonctionnaires du secrétariat d'État. Un certain John O'Sullivan a eu l'amabilité de me dire aujourd'hui que l'idéal serait de trouver un candidat bilingue, ce qui veut dire qu'un tel candidat dans le centre de Toronto serait considéré comme idéal et qu'on pourrait s'arranger pour le reste. Il me semble que la Chambre des communes devrait réfléchir sérieusement aux conséquences de cette décision.

L'Ontario compte plus de huit millions d'habitants et seulement 475,000 d'entre eux sont francophones. On me reprendra si je me trompe, mais à mon avis, bon nombre de ces francophones ne seraient pas admissibles au poste en question parce qu'ils ne sont pas tous à Toronto. L'offre d'emploi publiée dans le *Globe and Mail* concernait un poste à Toronto et le gouvernement réduit automatiquement le nombre de candidats possibles pour les postes à Katimavik à un peu moins de 5 p. 100 des 8,264,000 habitants de l'Ontario.

● (1805)

M. Geoffrey Webb, de Peterborough, vient de faire parvenir une lettre à la Commission des droits de la personne, à Ottawa, au nom de M. Gordon Fairweather. La voici:

Je tiens à porter plainte contre les pratiques discriminatoires du programme Katimavik.

J'ai répondu à une offre d'emploi de chef de groupe, publiée en mars 1983 dans le journal de Toronto (copie ci-jointe). Ma demande a été refusée parce que j'étais incapable de travailler dans les deux langues. Pourtant, on exigeait simplement que je sois prêt à devenir bilingue.

En réponse à une autre offre d'emploi (pièce jointe), j'ai également postulé le poste de coordonnateur de district, pour être encore une fois refusé...

L'ajournement

Les raisons sont mentionnées dans la lettre que j'ai fait consigner au compte rendu, et qui est une réponse à sa deuxième demande d'emploi. La seule raison qu'on ait donnée pour expliquer ce refus, c'est que le candidat était l'un parmi bien d'autres qui n'avaient pu être convoqués à l'entrevue.

J'ai hâte de voir si le ministre, par l'intermédiaire de son secrétaire parlementaire, entend nous assurer qu'on respectera à la lettre les qualités requises dans l'offre d'emploi, de sorte que les personnes parfaitement bilingues ne seront pas les seules à pouvoir aspirer aux postes de chargé de projet ou de coordonnateur de district dans le cadre du programme Katimavik.

[Français]

M. Jean Lapierre (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, après avoir écouté les remarques de l'honorable député, je me rends compte qu'il vient de démontrer d'une façon probante son ignorance au sujet du Programme Katimavik. L'honorable député prétend que, parce que le Programme Katimavik a des projets à Toronto et que la concentration anglophone à Toronto est celle que l'on connaît, la personne en cause n'aurait pas besoin d'utiliser la langue française. A mon sens, la réputation de l'honorable député n'est plus à faire et certains que je ne nommerai pas oseraient même le qualifier de «mange-Canadiens français». Mais une chose est certaine, les projets du Programme Katimavik sont composés d'un éventail de la population canadienne et, par conséquent, un leader de projet doit pouvoir communiquer autant que faire se peut avec les participants. Et pour avoir un éventail de la population canadienne, au grand désagrément de mon honorable collègue d'en face, il y a des francophones au Canada, et ces gens-là doivent pouvoir communiquer avec leur responsable de groupe. C'est cela la politique de Katimavik depuis le début. C'est même, monsieur le Président, l'essence même du Programme Katimavik qu'il y ait une rencontre entre les francophones et les anglophones. Je regrette que l'honorable député n'ait jamais participé au Programme Katimavik, cela lui aurait peut-être ouvert l'esprit.

Monsieur le Président, je trouve dégueulasse la façon dont l'honorable député veut s'attaquer par ricochet à notre politique qui consiste à unir les francophones et les anglophones au Canada. Il le fait depuis qu'il siège à la Chambre et, franchement, je pense que sa phobie de la francophonie lui fait manquer l'occasion d'apprendre ce que c'est que le Canada et en fait d'apprécier effectivement le Programme Katimavik qui est fait justement pour que ses enfants n'aient pas la même résistance que lui au bilinguisme et qu'ils n'aient pas la même rancoeur envers les francophones.

Monsieur le Président, je pense que Katimavik est très légitime en voulant essayer d'avoir des responsables de groupes qui puissent communiquer avec tous les participants, comme on le fait partout au Canada.